Communiqué de la fédération SUD éducation du 9 juin 2016 : comsudeducation_oralbacpro2016.pdf

Bac pro bradé à l'oral Du 4 au 8 juillet, ce sont les soldes : une épreuve de rattrapage dénaturée !

Si nous ne sommes pas opposés au principe d'une épreuve de rattrapage pour les candidat-es des baccalauréats professionnels, les conditions dans lesquelles celle-ci est mise en place sont toujours inacceptables ! Pour y accéder, un-e élève doit avoir une moyenne globale située entre 8/20 et 10/20 et un minimum de 10/20 sur la partie pro. L'oral noté sur 20 est divisé en deux épreuves de 15 minutes notées sur 10 : – une en maths ou sciences en industriel ou une en maths ou spécialité en tertiaire. – une en français ou histoire géographie. Est reçu-e tout-e élève ayant au moins 10, après calcul de la moyenne des deux notes obtenues à l'oral et aux épreuves terminales. Le coefficient attribué à cette épreuve (50 % de l'examen) conduit à rendre négligeables les enseignements généraux et même les enseignements professionnels théoriques dans l'obtention du baccalauréat Malgré les « efforts » pour augmenter artificiellement les résultats du bac pro (CCF, épreuves de contrôle), pour la troisième année consécutive, le taux de réussite au Bac pro est largement inférieur à celui des filières générales et technologiques. Par ailleurs, en raison du décrochage élevé depuis la mise en place du cursus en trois ans, seuls 53% des élèves intégrant un bac obtiennent le diplôme. **Pour SUD, une remise à plat totale de la réforme s'impose** SUD éducation revendique la mise en place de modalités semblables à celles en vigueur pour l'enseignement général et technologique : – Les candidat-es repassent deux matières qu'ils choisissent. – Les notes obtenues se substituent à celles des épreuves écrites des mêmes matières (si elles sont plus favorables). – L'admission définitive étant acquise uniquement si le ou la candidat-e obtient au moins 10 de moyenne sur l'ensemble des épreuves.

Réagissons collectivement !

Un préavis de grève de SUD éducation couvre tous ceux et celles qui choisiront de ne pas cautionner ce simulacre d'épreuve de rattrapage. Fédération SUD Education

Documents joints

comsudeducation_oralbacpro2016.pdf